

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FÉLICITÉ**

Procès verbal de la réunion extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Félicité tenue le lundi 19 décembre 2022 au local habituel des réunions.

À l'ouverture de la réunion à 19h00 sont présents les conseillers (ères) :

Lucie Bourgault  
Yves Pelletier  
Guy Pellerin  
Lucien Pelletier  
Réjean Morneau

Absente : Guylaine Chouinard

formant quorum et siégeant sous la présidence du maire Alphé St-Pierre.

**1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2022-12-17 Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Lucie Bourgault et résolu unanimement que l'ordre du jour soit celui de l'avis de convocation : soit que les débats et la période de questions porteront uniquement sur les prévisions budgétaires de l'année 2023 et sur le Programme triennal d'immobilisations 2023-2025.

**2. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023**

2022-12-18 Il est proposé par Guy Pellerin, appuyé par Yves Pelletier et résolu unanimement d'adopter les prévisions budgétaires 2023 au montant de 672 000 \$ de recettes et de 672 000 \$ de dépenses.

**3. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2025**

2022-12-19 Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Lucie Bourgault et résolu unanimement d'accepter le programme triennal d'immobilisations, d'un montant annuel de 49 009 \$, pour les années 2023-2024 et 2025, financé par le fonds général.

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Des réponses ont été données aux questions posées.

**5. LEVÉE DE LA RÉUNION**

2022-12-20 Il est proposé par Lucie Bourgault, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement de lever la réunion à 19h10.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière